

CRI 6113- Expertise à la cour

Dianne Casoni

Porte : C-4094

Numéro de tél. : 514-343-2047, courriel : dianne.casoni@umontreal.ca

Horaire : 13H à 16H du mardi 10 janvier au 6 avril 2012;

Relâche : semaine du 5 mars 2012, semaine d'activités libres.

Objectif du séminaire

L'objectif général du séminaire vise à initier l'étudiante¹ à l'expertise à la cour. Au terme du séminaire, l'étudiante aura acquis les bases théoriques, méthodologiques et éthiques permettant de comprendre les finalités d'une expertise, d'effectuer des évaluations criminologiques de certains types de problématiques ou encore de soumettre des opinions ou avis potentiellement éclairantes pour le système judiciaire.

Méthode pédagogique

- Exposés théoriques
- Illustrations cliniques, exemples de cas
- Conférenciers invités
- Présentation par les étudiants de problématiques particulières
- Observation d'un processus judiciaire en cours
-

Thèmes abordés au cours du séminaire

- Les définitions utiles : mandat, mandant, interrogatoire, contre-interrogatoire...;
- Le rôle de divers acteurs du système judiciaire: juges, procureurs de la couronne, de la défense ...
- Le rôle du criminologue en contexte d'expertise
- Les différents domaines d'expertise en criminologie : protection de l'enfance (négligence, allégation d'agression sexuelle, maltraitance); évaluation des risques de violence; suivi de probation et de libération conditionnelle; évaluation criminologique (délinquants mineurs et majeurs accusés d'actes criminels);

¹ Le féminin comprend le masculin. Vu le nombre majoritaire d'étudiantes, le féminin a en effet été choisi comme désignation générale.

- évaluation de victimes d'actes criminels; évaluation de témoignages d'enfants ...
- La rédaction d'un rapport d'expertise : contenu, structure, utilisation des données, verbatim, règles de confidentialité...
 - Les principes éthiques à respecter en contexte d'expertise
 - Le témoignage à la cour, interrogatoire, contre-interrogatoire...
 - La contre-expertise, la critique d'une expertise
 - L'utilisation abusive ou malveillante d'experts
 - Les codes de déontologie les plus susceptibles à s'appliquer à l'expertise (travailleurs sociaux, psychologues..)

Modalités d'évaluation

L'évaluation des étudiantes sera basée sur la philosophie d'apprentissage par résolutions de problèmes (APR) et reposera sur la production d'une expertise criminologique en trois parties qui seront évaluées de la façon suivante :

Chaque étudiante aura à produire soit une expertise, soit une opinion experte dont les thématiques précises seront décidées de concert avec le professeur en fonction des intérêts et des types d'expérience des étudiantes.

En ce qui concerne les expertises, les quelques thèmes qui suivent sont proposés à titre d'exemples : une expertise peut être faite dans le contexte d'une allégation d'agression sexuelle; en matière de suivi de probation ou de détention; en matière de protection de la jeunesse ou de l'évaluation du risque chez de jeunes contrevenants; en matière de témoignage d'un enfant ou dans un cas de mémoire « retrouvée »...

En ce qui concerne les opinions ou avis d'experts, différentes problématiques peuvent être abordées, à titre d'exemples : un avis expert peut être donné sur l'effet des conditions de détention sur le comportement ou l'attitude d'un détenu (un cas-type serait celui d'Ashley, par exemple); les effets associés au fait d'avoir été un enfant-soldat; la validité du témoignage d'un délateur; la valeur des expertises biométriques; la valeur des évaluations du risque; la valeur des opinions d'experts par rapport à diverses situations (allégations d'agression sexuelle, identification visuelle d'accusés, allégation de simulation de torts subis...), etc.

Premier travail (remise 31/01/12):

Le premier travail consiste en la remise du plan soit de l'expertise, soit de l'avis d'expert.

Ce travail comprendra, dans le cas d'une expertise, les parties suivantes:

- une description détaillée de la problématique, dont la définition du mandat,
- une présentation de la méthodologie qui sera utilisée pour répondre au mandat, y compris l'identification des instruments utilisés, le cas échéant,
- une identification justifiée des personnes à rencontrer dans le cadre de l'expertise

- un plan de travail indiquant les thèmes et les sous-thèmes sur lesquels la recherche bibliographique portera,
- une liste bibliographique d'au moins 10 textes associés de manière thématique au plan de travail

Dans le cas d'un avis d'expert, les parties suivantes sont exigées :

- une description détaillée de la problématique, dont la définition du mandat
- une présentation de la méthodologie qui sera utilisée pour répondre au mandat, dont le plan de recherche, le cas échéant,
- une identification justifiée des personnes à rencontrer dans le cadre de l'expertise,
- un plan de travail indiquant les thèmes et les sous-thèmes sur lesquels la recherche bibliographique portera,
- une liste bibliographique d'au moins 10 textes associés de manière thématique au plan de travail

Une période de consultation sera réservée dès le premier cours pour vous aider à identifier la problématique et le type d'expertise le plus susceptibles de vous intéresser et de vous convenir. **Remise du premier travail le 31 janvier 2012 à 13hres*.**

Comptera pour 20% de la note finale;

Deuxième travail (remise 13/03/12)

Le second travail consistera en la remise d'un texte qui correspond au rapport d'expertise ou à l'avis d'expert réalisé à partir du plan de travail soumis le 31 janvier 2012 qui aura été modifié, au besoin, par la correction du professeur. Les références bibliographiques doivent être jointes au travail et le rapport présenté doit répondre aux exigences éthiques et déontologiques susceptibles de s'appliquer. Chaque participant doit recevoir une copie papier ou électronique du rapport au moins une semaine avant sa présentation orale en classe. **Remise du second travail le 13 mars à 13 hres.***

Les critères suivants seront pris en compte dans la correction :

- qualité de la langue;
- respect du mandat;
- logique et cohérence interne;
- prise en compte de l'ensemble de la problématique; y compris le contexte, les aspects circonstanciels, psychologiques et sociaux, le cas échéant;
- pertinence de la méthodologie,
- adéquation de la conclusion,
- pertinence des recommandations,
- respect des principes éthiques et des normes déontologiques.

Comptera pour 40% de la note finale.

Troisième travail (du 20/03/12 au 10/04/12)

La présentation orale du rapport d'expertise ou d'avis d'expert constituera le troisième et dernier travail. Cette présentation suivra les grandes lignes du rapport présenté, mais sans que l'étudiante ne le lise textuellement. Il s'agira plutôt d'ajouter à la présentation du rapport, des aspects complémentaires dont 1) les enjeux associés à la problématique à l'étude, ainsi que 2) ceux, plus précis, associés au mandat, en plus de faire part 3) du processus de recherche et de réflexion auquel la problématique et le mandat ont conduit l'étudiante qui devra aussi communiquer 4) soit les contre-arguments à ceux présentés dans son rapport ou les hypothèses autres de manière à stimuler la discussion et à s'assurer que la problématique abordée puisse être approfondie. **La présentation des expertises et opinions expertes se fera à partir du 20 mars jusqu'au 10 avril 2012.**

Note : Afin de mieux préparer les participantes à la discussion et au débat lors de la présentation de chacun des rapports, chaque étudiante proposera une lecture obligatoire une semaine avant sa présentation, soit sous forme électronique ou papier.

Compte pour 30 % de la note finale. Les critères suivants seront utilisés pour corriger la présentation:

- Complexité de la problématique,
- pertinence des informations,
- précision des formulations,
- exactitude des énoncés,
- capacité à rendre compte d'un point de vue complexe,
- nuance des propos,
- profondeur de la réflexion,
- intérêt suscité,
- clarté de la langue,
- respect des principes éthiques et déontologiques,

Participation

Comme la qualité de ce séminaire dépend en partie de la participation active des étudiantes, une note sera attribuée à la participation de chacune. La participation sera évaluée en fonction de l'investissement de chacune dans la préparation des séminaires et dans sa participation active et pertinente aux discussions. Il est attendu que les étudiantes lisent les textes proposés de manière à en comprendre l'essence, posent des questions, émettent des avis, proposent des hypothèses et abordent les aspects éthiques et déontologiques lors des discussions. Il va de soi que les discussions doivent être menées de façon respectueuse des opinions et des hypothèses émises par les autres.

Compte pour 10 % de la note finale.

Sites internet utiles:

- American Psychological Association, division 41 : Psychology and the Law :
<http://www.ap-ls.org/>
- National Institute of Justice, États-Unis ; le site héberge des publications sur divers sujets dont l'expertise de diverses disciplines :
http://nij.ncjrs.gov/publications/pubs_db.asp
- Site du Dr Gary Wells, professeur au Iowa State University et expert sur la l'identification visuelle :
<http://www.psychology.iastate.edu/faculty/gwells/homepage.htm>
- Site du projet « Innocence » dont la mission est la libération de personnes condamnés injustement aux Etats-Unis, dont certains sur la base de rapports d'expertise :
<http://www.innocenceproject.org/>

Lectures

Outre des lectures suggérées en cours de session, le livre suivant servira de référence de base tout au cours du séminaire. Il a été mis en réserve à la bibliothèque Samuel Bronfman :

Brunet, L. (ed.) (1999) *L'expertise psycholégale: Balises méthodologiques et déontologiques*. Montréal. Presses de l'Université du Québec

Lectures d'appoint

Balier, C. (1988). *Psychanalyse des comportements violents*. Paris: Presses universitaires de France, Fil rouge.

Balier, C. (1996). *Psychanalyse des comportements sexuels violents. Une pathologie de l'inachèvement*. Paris : Presses universitaires de France.

Bartol, C.R., Bartol, A.M. (2004). *Introduction to Forensic Psychology: Research and Application*. Thousand Oaks : Sage Publications.

Bailleau F., Milburn, F. (2011). « La protection judiciaire de la jeunesse à la croisée des chemins. Entre contrôle gestionnaire et pénalisation des mineurs », *Cahiers de la justice. Revue trimestrielle de l'Ecole nationale de la magistrature*, n°. 3, 37-50.

Berman, A.L., Jobes, D.A. (1991). *Adolescent Suicide: Assessment and Intervention*. Washington : American Psychological Association.

- Bersoff D.N. (Ed.) (1995). *Ethical Conflicts in Psychology*. Washington, DC : APA.
- Besharov, D.J. (1986). Unfounded allegations - a new child abuse problem. *The public interest*, 83: 18-33
- Borum, R. & Grisso, T. (1996). Establishing standards for criminal forensic reports: an empirical analysis. *Bulletin of the American Academy of Psychiatry and Law*, 24, 297-317.
- Brunet, L. (2001). Déontologie et expertise psycholégale ; un principe de cohérence, *Psychologie Québec*, 18, 5, 16-18.
- Brunet, L., Casoni, D. (2005). Chaque enfant est unique. Quelles indications thérapeutiques pour les enfants agressés sexuellement ?, *Psychologie Québec*, 22, 2, 19-21.
- Brunet, L., Casoni, D. (2006). Compatibilité et incompatibilité des doubles rôles dans la pratique professionnelle, *Revue québécoise de psychologie*, 27, 2, 191-206.
- Brunet, L., Casoni, D. (2009). La pratique de l'expertise psycholégale au Québec. In : B. Gaillard, ed. *La psychologie criminologique*. IN Press
- Bush, S.S., Connell, M.A., Denney, R.L. (2006). *Ethical Practice in Forensic Psychology: A Systematic Model for Decision Making*. Washington : American Psychological Association.
- Casoni, D. (1994). L'évaluation des allégations d'agression sexuelle chez les enfants: défis et enjeux. *Revue internationale de criminologie et de police technique*. XLVII, 4, 437-448.
- Casoni, D. (1996). Les défis diagnostiques posés par l'évaluation clinique des allégations de sévices sexuels concernant des enfants. *Psychologie canadienne*, 37(3), 145-153.
- Casoni, D. (2001). Les trois étapes de l'évaluation des allégations d'agression sexuelle, *Psychologie Québec*, 18, 5, 16-18.
- Casoni, D., Brunet, L. (1990). Le rôle du psychologue dans un cas d'allégation de sévices sexuels, *Psychologie Québec*, vol 7, no 2, mars 1990.
- Casoni, D., Brunet, L. (2002). The psychodynamics of terrorism, *Canadian Journal of Psychoanalysis*, 10, 1, 5-24.
- Casoni, D., Brunet, L. (2003). *La psychocriminologie. Apports psychanalytiques et applications cliniques*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 244 p.

- Casoni, D., Brunet, L. (2007). The psychodynamics that lead to violence. Part 1. The case of the chronically violent delinquent. *Canadian Journal of psychoanalysis*, 15, 1, 41-55.
- Casoni, D., Brunet, L. (2007). The psychodynamics that lead to violence. Part 2. the case of « ordinary » people involved in mass violence. *Canadian Journal of psychoanalysis*. 15, 2, 261-280.
- Ceci, S. J., Bruck, M. (1998). L'enfant-témoin. Une analyse scientifique des témoignages d'enfants. Bruxelles, De Boeck Université.
- Ceyhan, A., Piazza, P. (sous la direction) (2011), *L'identification biométrique : champs, acteurs, enjeux et controverses*, Paris : Maison des Sciences de l'Homme, 454 p.
- Conway, M. A. (1997). *Recovered memories and false memories*, New-York: Oxford university Press, 301p.
- Gaillard, B. (2007). *La médiation : théorie et pratiques*, (sous la direction de) Paris: L'Harmattan
- Goldberg, L. R. (1972). Man versus mean: The exploitation of group profiles for the construction of diagnostic classification systems. *Journal of Abnormal Psychology*, 79, 121-131.
- Goldstein, J., Freud, A., Slonit, A. J. (1973). *Beyond the best interest of the child*. New-York, Free Press.
- Goldstein, J., Freud, A., Slonit, A. J. (1979). *Before the best interest of the child*. New-York, Free Press.
- Jobard, F., Lévy, R. (2011): Racial profiling□: the parisian police experience , *Canadian journal of criminology and criminal justice* ,n°. vol. 53, n° 1 p. 87-94.
- Kassin, S. (1997). The psychology of confession evidence. *American Psychologist*, 52, 221-233.
- Kassin, S. (2003). Behavioral confirmation in the interrogation room: On the dangers of presuming guilt. *Law and Human Behavior*, 27, 187-203.
- Kassin, S. M., & Norwick, R. J. (2004). Why people waive their Miranda rights: The power of innocence. *Law and Human Behavior*, 28, 211- 221
- Kirk, S., Kutchins, H. (1998). *Aimez-vous le DSM ? Le triomphe de la psychiatrie américaine*. Le Plessis-Robinson: Institut Synthélabo.

- Levi, A. M., & Lindsay, R. C. L. (2001). Lineup and photo spread procedures: Issues concerning policy recommendations. *Psychology, Public Policy, and Law*, 7, 776 - 790.
- Masling, J. M. (1997). On the nature and utility of projective tests and objective tests, *Journal of personality assessment*, 69, 2, 257-270.
- McCann, J. T. (1998). Defending the Rorschach in court : an analysis of admissibility using legal and professional standards, *Journal of personality assessment*, 70, 1, 125-144.
- Melton, G. B., Petrila, J., Poythress, N. G., Slobogin, C. (1997). Psychological evaluations for the courts : A handbook for mental health professionals and lawyers. Second edition. New York, Guilford Press.
- Ocqueteau, F., Pichon, P. (2011). Les impacts discutables de l'identification biométrique et de la traçabilité des personnes dans les pratiques policières. in *L'identification biométrique. Champs, acteurs, enjeux et controverses /* (sous la direction de) Pierre Piazza, Ayze Ceylan, Paris : Éditions de la maison des Sciences de l'Homme, 45-57
- Perelberg, R. J. (1998). Psychoanalytic understanding of violence and suicide, London and New York : Routledge.
- Pollack, Daniel. (2003) *Social work and the courts: A casebook, second edition*. NY: Garland Publications.
- Redlich, A., & Goodman, G. S. (2003). Taking responsibility for an act not committed: The influence of age and suggestibility. *Law and Human Behavior*, 27, 141-156.
- Sanders, J., Diamond, S. S., & Vidmar, N. (2002). Legal perceptions of science and expert knowledge. *Psychology, Public Policy, and Law*, 8, 139-153.
- Schetky, D.H. (1992). Ethical issues in Forensic Child and Adolescent Psychiatry. *Journal of the American Academy Child & Adolescent Psychiatry*, 31 (3) (May) 403-407.
- Shapiro, D. (1991). *Forensic psychological assessment : An integrative approach*. Boston : Allyn & Bacon.
- Sparta, S.N., Koocher, G.P. (2006). *Forensic Mental Health Assessment of Children and Adolescents*. New-York : Oxford University Press
- Stein, Theodore J. (2004) *The Role of Law in Social Work Practice and Administration*. NY: Columbia University Press.

- Sullaway, M. (2004). Psychological perspectives on hate crime laws. *Psychology, Public Policy, and Law*, 10, 250-292.
- Strasburger, Larry, Gutheil, Thomas & Brodsky, Archie. (1997) On wearing two hats: Role conflict in serving as both psychotherapist and expert witness, *American Journal of Psychiatry*, 154, 448-456.
- Trepos J.-Y. (1996), *La sociologie de l'expertise*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 1996.
- Van Dorsten, B. (2002). *Forensic Psychology: From Classroom to Courtroom*. New-York : Springer
- Weiner, I. B., Hess, A.K. (1987). *Handbook of forensic psychology*. New-York : Wiley and sons.
- Wells, G. L., Small, M., Penrod, S., Malpass, R., Fulero, S. M., & Brimacombe, C. A. E. (1998). Eyewitness identification procedures: Recommendations for lineups and photospreads. *Law and Human Behavior*, 22, 603-647.
- Wells, G. L. (2001). Police lineups: Data, theory, and policy. *Psychology, Public Policy, and Law*, 7, 791 - 801.
- Wrightsmann, L. S., Greene, E., Nietzal, M. T., & Fortune, W. H. (2002). *Psychology and the legal system*. (5th Ed.). Pacific Grove, CA: Brooks/Cole.

***Politique sur les retards dans la remise des travaux**

À moins d'avis contraire du professeur, le travail doit être remis au plus tard à 17h00 le jour prescrit. *L'heure de remise pour CRI 6113 est 13hres*. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10% le premier jour et de 5% chacun des 4 jours suivants. Ce délai ne peut dépasser 5 jours. Les jours de fin de semaine comptent comme les autres jours.